

## LISTE RÉCAPITULATIVE

### Séance du 30 juin 2025

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
30/06/2025	DE_2025_033	APPEL D'OFFRES - Espace associatif	

## Séance du **lundi 30 juin 2025**

### Délibération N° **DE\_2025\_033**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	8	8
Date de la convocation : 26/06/2025		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
<b>Résultat du vote : adoptée</b>		

Le trente juin deux mille vingt-cinq, à 17 heures 45, le Conseil Municipal, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur TIRMARCHE Ghislain.

Présents : Monsieur DELPLANQUE Nicolas Monsieur TIRMARCHE Ghislain Monsieur DAZY Bernard Monsieur TURQUIN Alex Madame WOJTYSIAK Hélène Monsieur HEROUART Michel Madame VOLANT Aline Monsieur DAUSSY Eric

Représentés :

Excusés : Madame CAPRON Marie Madame LEFEVRE Joëlle Monsieur DREANO Frédérique

Absents : Monsieur DELOHEN Michel Madame BOULINGUEZ Denise Monsieur JOZEFOWICZ Olivier Madame DUBOS Astrid

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur DAUSSY Eric est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

#### **Objet : APPEL D'OFFRES - Espace associatif**

Vu le code de la commande publique

Vu la réunion du conseil municipal convoqué pour l'appel d'offres du 30 Juin 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide à l'unanimité de valider le choix du Maître d'œuvre et**  
- d'autoriser le Maire à signer le marché public suivant :

#### **APPEL D'OFFRES - ESPACE ASSOCIATIF**

1	Curage démolition gros oeuvre	FP CONSTRUCTION	80/100	40.002,44
2	Menuiserie Aluminium laqué Serrurerie	TECMIR	86/100	11.000,00
3	Plâtrerie Menuiseries intérieures plafonds	TECHNI PLAFONDS	87/100	63.360,00
4	Electricité VMC Téléphonie	RETORE	83/100	32.895,55
5	Chauffage aérothermie Air/eau Plomberie sanitaire	ATCHAUFFAGE	78/100	38.910,00
6	Carrelage Faiences	CERAMIC STYL	82/100	11.852,30
7	Peinture nettoyage	GLANDDIER	86/100	31.529,62
			H.T	229.279,91

- Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal

- Le supplément pour vivement conseiller par le Maître d'œuvre : Forfait rampe d'accès PMR pour un montant H.T de 3.542,50 € HT est également validé.

Fait et délibéré le : 30/06/2025 Pour extrait conforme : 30 juin 2025

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication

Président de séance

Monsieur TIRMARCHE Ghislain

Secrétaire de séance

Monsieur DAUSSY Eric

